



Livret d'accueil

Personnes en situation de handicap (PSH)

À quoi sert ce livret ?

Ce document vous informe sur vos droits, les aménagements possibles et les personnes ressources tout au long de votre formation. Il vous permet aussi, si vous le souhaitez, de faire part de vos besoins afin que nous puissions les prendre en compte — cette démarche reste entièrement volontaire.

Bienvenue

L'École de compétences professionnelles s'engage à faciliter l'accès à la formation et à l'accompagnement de chaque apprenant, quels que soient ses besoins. Ce livret vous présente les moyens mis à votre disposition et les personnes que vous pouvez solliciter à tout moment de votre parcours.

Rien de ce que vous partagerez ici n'est obligatoire : vous restez libre de communiquer les informations que vous jugez utiles, au moment qui vous convient.

Votre référent handicap

Un référent handicap est nommé au sein de notre organisme. Il est votre interlocuteur privilégié pour toute question liée à un besoin d'aménagement, avant, pendant ou après votre formation.

Structure	Coordonnées et rôle
Référent handicap	Nom : FOUCAULT Samantha Téléphone : 07 67 04 76 12 E-mail : s.foucault@ecoledecompetences.pro

Le référent handicap peut vous accompagner pour :

- identifier avec vous les aménagements utiles à votre formation ;
- faire le lien avec les formateurs et l'équipe pédagogique, avec votre accord ;
- vous orienter vers les structures externes compétentes (MDPH, Cap Emploi, Agefiph...) ;
- assurer un suivi tout au long de votre parcours.

Vos droits et les dispositifs mobilisables

En tant que personne en situation de handicap, vous pouvez bénéficier de dispositifs facilitant votre formation :

- aménagement du poste, du rythme ou de la durée de formation ;
- aménagement des épreuves d'examen (tiers-temps, secrétariat, matériel adapté...) ;
- aides techniques et matériel adapté financés par l'Agefiph ou la MDPH ;
- accompagnement humain (interprète, preneur de notes, auxiliaire...) si nécessaire.

Exemples d'aménagements possibles

Cette liste illustre la diversité des aménagements envisageables. Elle n'est ni exhaustive ni prescriptive : chaque aménagement est construit avec vous, selon vos besoins réels et non selon une catégorie de handicap.

Troubles "dys" (dyslexie, dysorthographe...)

- supports de cours en police adaptée, interligne aéré
- documents transmis en amont de la séance
- temps supplémentaire aux évaluations écrites
- enregistrement audio des cours autorisé

Troubles du spectre de l'autisme (TSA)

- communication claire et explicite, consignes écrites en complément de l'oral

- emploi du temps stable, anticipation des changements
- possibilité de s'isoler lors des pauses

TDAH

- pauses plus fréquentes, séquences de travail fractionnées
- placement en salle limitant les distractions
- consignes découpées en étapes courtes
- temps supplémentaire aux évaluations écrites

Maladie psychique

- aménagement du rythme (temps partiel, pauses)
- souplesse sur les absences liées au suivi médical
- référent stable et identifié

Déficiência visuelle / malvoyance

- documents en gros caractères, forts contrastes ou compatibles lecteurs d'écran
- description orale systématique des supports visuels
- matériel adapté en lien avec les organismes spécialisés

Surdité / déficiência auditive

- interprète LSF ou codeur LPC si besoin
- sous-titrage des supports vidéo
- supports écrits systématiques en complément de l'oral

Trouble du langage oral (dysphasie, bégaiement...)

- temps supplémentaire pour s'exprimer à l'oral
- réponse écrite en alternative possible
- reformulation par le formateur sans couper la parole

Troubles moteurs

- accessibilité physique de la salle et du matériel
- matériel ergonomique adapté
- aide à la prise de notes (dictaphone, logiciel de reconnaissance vocale)

Vos besoins — un espace pour vous exprimer

Cette partie est entièrement facultative. Vous pouvez la remplir maintenant, plus tard, ou ne pas la remplir du tout — vous pouvez aussi en discuter directement à l'oral avec le référent handicap plutôt que par écrit.

Merci de décrire vos besoins concrets plutôt que votre situation médicale : nous n'avons besoin de connaître que ce qui nous permet d'adapter votre formation, pas un diagnostic.

Avez-vous besoin d'un aménagement pour suivre votre formation ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je préfère en parler directement avec le référent handicap

Si oui, quels sont les aménagements qui vous seraient utiles ?

(supports, rythme, matériel, communication, accessibilité des locaux...)

Y a-t-il un moment particulier où un besoin peut se manifester (examens, travaux de groupe, déplacements...) ?

Souhaitez-vous qu'une information soit partagée avec l'équipe pédagogique ?

- ☐ Oui, avec les formateurs concernés uniquement
- ☐ Non, je préfère que cela reste avec le référent handicap

Souhaitez-vous qu'une sensibilisation (discussion générale autour de la différence et du handicap) soit faite auprès des apprenants de l'école ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Protection de vos données personnelles

Les informations que vous transmettez ici sont recueillies avec votre consentement, dans le seul but d'adapter votre parcours de formation. Elles sont accessibles uniquement au référent handicap et, avec votre accord explicite, aux formateurs concernés. Elles sont conservées pendant la durée de votre formation et supprimées dans les mois suivant sa fin. Vous pouvez à tout moment consulter, modifier ou retirer ces informations en contactant le référent handicap.

Structures d'accompagnement externes

Ces structures peuvent être mobilisées par vous-même ou, avec votre accord, par le référent handicap :

Structure	Coordonnées et rôle
Ressource Handicap Formation (RHF) — Agefiph	Dispositif dédié aux organismes de formation pour l'adaptation pédagogique rhf-occitanie@agefiph.asso.fr occitanie.rhf-accessibilite.fr
Cap Emploi 82-31 Nord	24-28 Grande Rue Sapiac, 82000 Montauban 05 63 21 46 00 contact@capemploi82-31nord.com
MDPH de Tarn-et-Garonne	28 rue de la Banque, BP 783, 82013 Montauban Cedex 05 63 92 03 00 mdph@ledepartement82.fr
Agefiph Occitanie (Toulouse)	17 boulevard de la Gare, 31500 Toulouse 0 800 11 10 09

Votre suivi pendant la formation

Un point de suivi est proposé à mi-parcours avec le référent handicap. Vous pouvez également le solliciter à tout moment si un besoin nouveau apparaît — les besoins peuvent évoluer, et il n'y a jamais lieu d'attendre pour en parler.